



**MINISTÈRE
DE LA CULTURE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Localisation

Département : Essonne

Commune : Buno-Bonnevaux

Autres communes :

R500

Appellation : Sépulture collective néolithique

Monument(s)

Appellation : Sépulture collective néolithique

Protection : inscription

Arrêté : inscription le 09/12/1975

Étendue de la protection : Sépulture collective néolithique (cad. F 222) : inscription par arrêté du 9 décembre 1975

Pour consulter le document officiel, merci de contacter la direction régionale des affaires culturelles.